

Agri-stabilité et Agri-Québec Plus : un filet de sécurité financière face aux imprévus

Mai 2025

Face aux aléas climatiques, aux fluctuations des marchés et aux risques de maladie, votre entreprise agricole a besoin d'une protection financière solide. Les programmes Agri-stabilité et Agri-Québec Plus interviennent à des niveaux complémentaires pour sécuriser vos revenus.

Comment fonctionnent ces programmes?

Agri-stabilité se déclenche lors d'une baisse de marge annuelle supérieure à 30 % par rapport à votre marge historique.

Agri-Québec Plus offre une protection dès que la baisse de votre marge annuelle atteint 15 %, en tenant compte du paiement Agri-stabilité reçu et de vos productions admissibles.

100 %	Marge historique de votre entreprise (moyenne olympique des années antérieures)	
85 %	Seuil d'intervention Agri-Québec Plus	Compensation de 80 % de l'écart entre le seuil et votre marge annuelle
70 %	Seuil d'intervention Agri-stabilité	

Principaux comparatifs des paramètres

	Agri-Québec Plus	Agri-stabilité
Le programme intervient	Dès que votre marge annuelle baisse de plus de 15 %	Lorsque votre marge annuelle baisse de plus de 30 %
Niveau de protection	85 % de votre marge historique	70 % de votre marge historique
<u>Ce que vous recevez</u>	80 % de votre baisse de marge résiduelle (après Agri-stabilité)	80 % de votre baisse de marge couverte
<u>Coût pour vous</u>	Gratuit (aucune contribution ni aucuns frais)	<u>Contribution annuelle</u> et frais d'administration
<u>Comment adhérer</u>	Inscription automatique lorsque vous êtes inscrit à Agri-stabilité	Inscription volontaire avant la date limite
<u>Productions admissibles</u>	Vos productions non couvertes par l'ASRA ou la gestion de l'offre	Toutes vos productions agricoles, <u>sauf exceptions</u>
<u>Besoin de liquidités?</u>	Pas d'avance disponible	<u>Paiement provisoire</u> (50 % du paiement estimé)
<u>Limite de paiement</u>	Plafonné pour atteindre un bénéfice net calculé de 50 000 \$	Maximum de 3 M\$
<u>Démarches administratives</u>	Une seule transmission de données financières pour les deux programmes	

Exemple d'une entreprise laitière diversifiée qui produit également du sirop d'érable et du foin

À la suite d'une maladie dans son troupeau et d'un printemps défavorable pour sa production acéricole, l'entreprise a subi une baisse de marge.

Paramètre	Valeur	Explication
Marge historique	120 000 \$	Moyenne olympique des 5 dernières années
Marge annuelle	55 500 \$	Vos revenus moins vos dépenses variables de l'année
Baisse de marge	64 500 \$	Écart entre marge historique et marge annuelle
Taux de compensation	80 %	Pourcentage de la baisse couverte qui sera compensée
Ratio de produits admissibles à Agri-Québec Plus	44 %	Proportion des produits non couverts par l'ASRA et la gestion de l'offre

Calcul des paiements par programme

Étape de calcul	Agri-Québec Plus	Agri-stabilité
Seuil d'intervention	85 % de la marge historique = 102 000 \$	70 % de la marge historique = 84 000 \$
Écart de marge couvert	102 000 \$ - 55 500 \$ = 46 500 \$	84 000 \$ - 55 500 \$ = 28 500 \$
Compensation initiale	80 % × 46 500 \$ = 37 200 \$	80 % × 28 500 \$ = 22 800 \$
Ajustement pour éviter le double paiement	37 200 \$ - 22 800 \$ = 14 400 \$	Non applicable
Ajustement pour produits admissibles	44 % × 14 400 \$ = 6 336 \$	Non applicable
Compensation finale	6 336 \$	22 800 \$

Vérification des plafonds

Plafond au programme	Vérification	Impact
Agri-stabilité : 3 M\$	22 800 \$ < 3 M\$	Aucun impact sur le paiement
Agri-Québec Plus : Bénéfice net ≤ 50 000 \$	Bénéfice net calculé : 5 850 \$ + 22 800 \$ = 28 650 \$ < 50 000 \$	Aucun impact sur le paiement

La complémentarité en action : un soutien de 29 136 \$ (6 336 \$ + 22 800 \$)

Ce cas illustre comment Agri-stabilité forme une première ligne de défense contre les baisses importantes de revenus, tandis qu'Agri-Québec Plus vient compléter cette protection pour les productions non couvertes par l'ASRA ou la gestion de l'offre, vous offrant ainsi une protection complète.

Protégez votre entreprise dès maintenant

- Pour une estimation personnalisée du coût d'adhésion à Agri-stabilité, contactez votre [centre de services](#).
- Nouveau participant? Vous pourriez économiser grâce à la [Mesure de remboursement des frais de préparation des données financières](#).
- Besoin de liquidités? Demandez un paiement provisoire en contactant le 1 877 861-2272.

